

Titre de l'emploi Avocats et notaires - II		Centre de coûts
--	--	-----------------

Approbations

Nom Pierre Gagnon	
Titre Avocat en chef – Affaires juridiques	
Date	10/4/06

Unité structurelle Groupe Affaires corporatives et secrétariat général
Direction principale Affaires juridiques
ÉVALUÉ PAR CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL
Classe : <u>6</u> Niveau : _____
Date : <u>2007.01.01</u>

Nom Sylvie Comeau	
Titre Chef Ressources humaines	
Signature	Date

Nom	
Titre	
Signature	Date

Mission

La mission des Affaires juridiques consiste à fournir tous les services juridiques dont Hydro-Québec et ses filiales ont besoin pour faire valoir et faire respecter leurs intérêts.

Responsabilités principales

Le rôle des avocats/notaires de ce niveau consiste à fournir des services juridiques relatifs aux activités opérationnelles d'Hydro-Québec et de ses filiales. Ce professionnel peut agir avec un bon degré d'autonomie et son travail n'est dirigé que dans la mesure déterminée par le directeur ou la directrice de qui relève le professionnel en question, ou par l'avocat en chef.

L'avocat/notaire de niveau 4 peut, généralement, relativement aux services juridiques ci haut mentionnés, dans les limites des attributions légalement déterminées pour leur profession respective :

Fournir au personnel d'Hydro-Québec et de ses filiales, y compris leurs cadres supérieurs, les opinions juridiques, conseils et autres services juridiques requis à l'égard de problèmes juridiques plus complexes.

Rédiger des conventions et autres documents complexes.

Participer, avec ou pour ses clients, à des pourparlers et négociations importants.

Assumer la responsabilité de la préparation de dossiers importants et, lorsqu'il y a lieu, de la représentation d'Hydro-Québec et de ses filiales devant les tribunaux de première instance et les tribunaux d'appels situés au Québec et devant les organismes administratifs.

Participer à des comités et à des groupes de travail dont le mandat est lié aux activités opérationnelles ou corporatives d'Hydro-Québec ou de ses filiales.

Titre de l'emploi	Niveau hiérarchique	Centre de coûts
Avocats ou avocates et notaires des Affaires juridiques – <i>TL</i>		

Communiquer avec les membres du personnel des gouvernements du Québec ou du Canada, relativement à l'application ou à l'interprétation de lois ou de règlements ou à l'égard de différends.

Coordonner et surveiller le travail fait par des cabinets externes d'avocats/notaires dans l'exécution des mandats qui leur sont confiés.

Superviser, sur indication du directeur ou de la directrice, le travail de stagiaires, para légaux ou d'avocats/notaires de moindre expérience.

Faire bénéficier de ses compétences d'autres collègues dans la conduite de leurs dossiers.